



DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE
RAMBOUILLET
COMMUNE DU
PERRAY-EN-YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-102

Séance du jeudi 4 décembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 23

Nombre de suffrage : 27

Date de convocation

27/11/2025

Date d'affichage

27/11/2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le :

15/12/2025

et publication du :

15/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX de KEATING Geoffroy.

Etaient présents :

M. BARON Jean-Louis, M. BASTIERE Paul, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. BONDON Pierre, M. CHAIGNON Jean-Michel, Mme COURTILLET Véronique, M. DESERT Thomas, Mme DEVILLIERS Evelyne, Mme GABIOU Carole, Mme GALLET Laurence, Mme GROSSE Marie-France, Mme IKHELF Dalila, Mme LAHITTE Chantal, Mme LE MINDU Isabelle, M. LO RE Gérard, M. MERCIER Dany, M. PAQUET Frédéric, Mme PETER Marie-José, M. PONT Damien, Mme RANGER Michelle, Mme RODIER David, M. TESSIER Pierre, M. VIN Jean-Claude

Procuration(s) :

Mme AUGER Nadia donne pouvoir à M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. DE GERMA Y Pierre-Emmanuel à M. BASTIERE Paul, Mme DOIREAU Florence donne pouvoir à Mme LE MINDU Isabelle, M. LECOMTE Frédéric donne pouvoir à M. PONT Damien

Etaient absents :

Mme AUBE Stéphanie, Mme BOURABA Jessica

Etaient excusés

Mme AUGER Nadia, M. DE GERMA Y Pierre-Emmanuel, Mme DOIREAU Florence, M. LECOMTE Frédéric

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BONDON Pierre

Objet : Affaires financières – Versement d'une subvention pour surcharge foncière à VALLOIRE HABITAT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi N° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain,

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairi e@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2025

Application agréée E-legitime.com

99_DE-076-2178 04863-20251208-2025102-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement en 2025 d'une subvention pour surcharge foncière à hauteur de 105 000 € à VALLOIRE HABITAT pour les opérations en cours.

INDIQUE qu'en contrepartie de l'effort financier fourni par la commune, cette dernière sera réservataire de 4 logements.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.
Fait au Perray-en-Yvelines
Le 8 décembre 2025
Le Maire,



Geoffroy BAX de KEATING